

# Boycottons les APC !

## Un combat de SUD éducation depuis 2008

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) instaurées par la réforme Peillon des rythmes scolaires sont les héritières directes du dispositif d'Aide Personnalisée (AP). L'AP avait été mise en place lors de la précédente réforme des rythmes scolaires initiée par Darcos en 2008. En supprimant le samedi matin et deux heures d'enseignement hebdomadaire pour les élèves, Darcos ne voulait pas faire cadeau de ces heures aux enseignant-e-s. Il a introduit dans les obligations de service des PE 60 heures annualisées pour un dispositif d'aide personnalisée que nous avons immédiatement combattu. Un mouvement de « résistance pédagogique » s'est développé en 2008, notamment à travers des actions de désobéissance qui consistaient entre autres à ne pas faire l'AP et à résister au démantèlement des RASED. SUD éducation n'a pas tergiversé et a apporté nationalement et sur tout le territoire son soutien à cette résistance, en agissant pour sa généralisation et en soutenant les enseignant-e-s. Nous n'avons pas attendu l'automne 2016 pour agir.

## En 2008 comme en 2016, objectif : asphyxier les RASED

Hier comme aujourd'hui, le ministère explique que ces dispositifs d'AP ou d'APC apportent l'aide directe suffisante aux élèves en difficulté en les comparant avec l'offre des nombreuses officines privées qui se sont inscrites dans ce créneau, hautement lucratif, de l'aide personnalisée et que la véritable mission des RASED est circonscrite à la très grande difficulté scolaire. Les RASED ont complètement été démantelés par la suppression de 5000 postes sous la présidence Sarkozy. Malgré les engagements la main sur le cœur du candidat Hollande, ils n'ont pas du tout été restaurés depuis. Et leurs missions sont dénaturées dans les « pôles ressource » de circonscription qui font disparaître les missions de prévention et de remédiation des RASED pour les réduire à des missions de diagnostic et d'expertise qui ne profitent que très marginalement aux élèves étant donné l'absence de moyens alloués.

## Un dispositif inefficace et stigmatisant

Le discours démagogique en direction des parents et de la société vend l'aide personnalisée comme la panacée universelle pour résoudre les difficultés des élèves. Pourtant, ainsi que l'ont confirmé de manière unanime les chercheurs et chercheuses ayant contribué au récent rapport du CNSECO sur les inégalités scolaires, ajouter dans ces conditions des heures dans la journée d'école à des élèves qui n'en peuvent déjà plus, notamment à cause des deux dernières réformes

des rythmes, cela est non seulement inutile mais souvent contre-productif, malgré tous les efforts que font les enseignant-e-s pour tirer quelque chose de ces injonctions institutionnelles.

## Le temps de travail des PE explose

En moyenne, les enseignant-e-s du primaire travaillent plus de 44 heures par semaine. Et les professeur-e-s des écoles débutant-e-s travaillent plus de 52 heures par semaine. Alors oui, la réduction du temps d'enseignement effectué par les PE est une urgence. Les 108 heures sont largement dépassées, même sans faire les APC. Les temps de réunion et de rencontres se multiplient. L'accueil des élèves avant la classe n'est décompté d'aucune des obligations réglementaires de service. Boycoter les APC, c'est encore travailler trop !

## Les APC, une composante de la réforme des rythmes scolaires

SUD éducation n'a pas renoncé à son combat contre cette réforme des rythmes scolaires dont les APC ne sont qu'une dimension. Cette réforme ne présente aucun bénéfice ni pour les apprentissages des élèves ni pour les conditions et la qualité du périscolaire. Nous en exigeons toujours l'abrogation et revendiquons une tout autre réforme pour l'école publique.

**La fédération SUD éducation appelle à boycotter les APC et à construire un mouvement revendicatif pour :**

- La restitution des 5000 postes des RASED et le développement de RASED complets et de proximité partout, dans le respect des missions des trois spécialités (maître-esse E et G, Psy), à l'opposé de la logique des « pôles ressources »**
- La diminution du nombre d'élèves par classe, des programmes dont les contenus laissent du temps à la manipulation, l'expérimentation, la recherche, la possibilité d'un réel travail en équipe et la mise en place de pédagogies coopératives**
- La réduction du temps de service des PE : 18 heures d'enseignement et 6 heures de concertation et de travail en équipe, la différenciation entre le temps de travail des PE devant élèves et le temps d'enseignement pour les élèves et plus de PE que de classes dans toutes les écoles**
- L'abrogation de la réforme des rythmes scolaires, la suppression des APC, une tout autre réforme pour l'école publique**